

Journée d'échanges

"Qualité des sols urbains et périurbains et compatibilité des usages"

Paris, le 13 mai 2019

La qualité agronomique et physico-chimique des sols en Ile-de-France

François NOLD / Ronald CHARVET - Ville de Paris



Les typologies de terres dans les espaces verts parisiens

- On distingue deux types de matériaux selon que leur mise en œuvre est ancienne ou récente.

Terre
ancienne

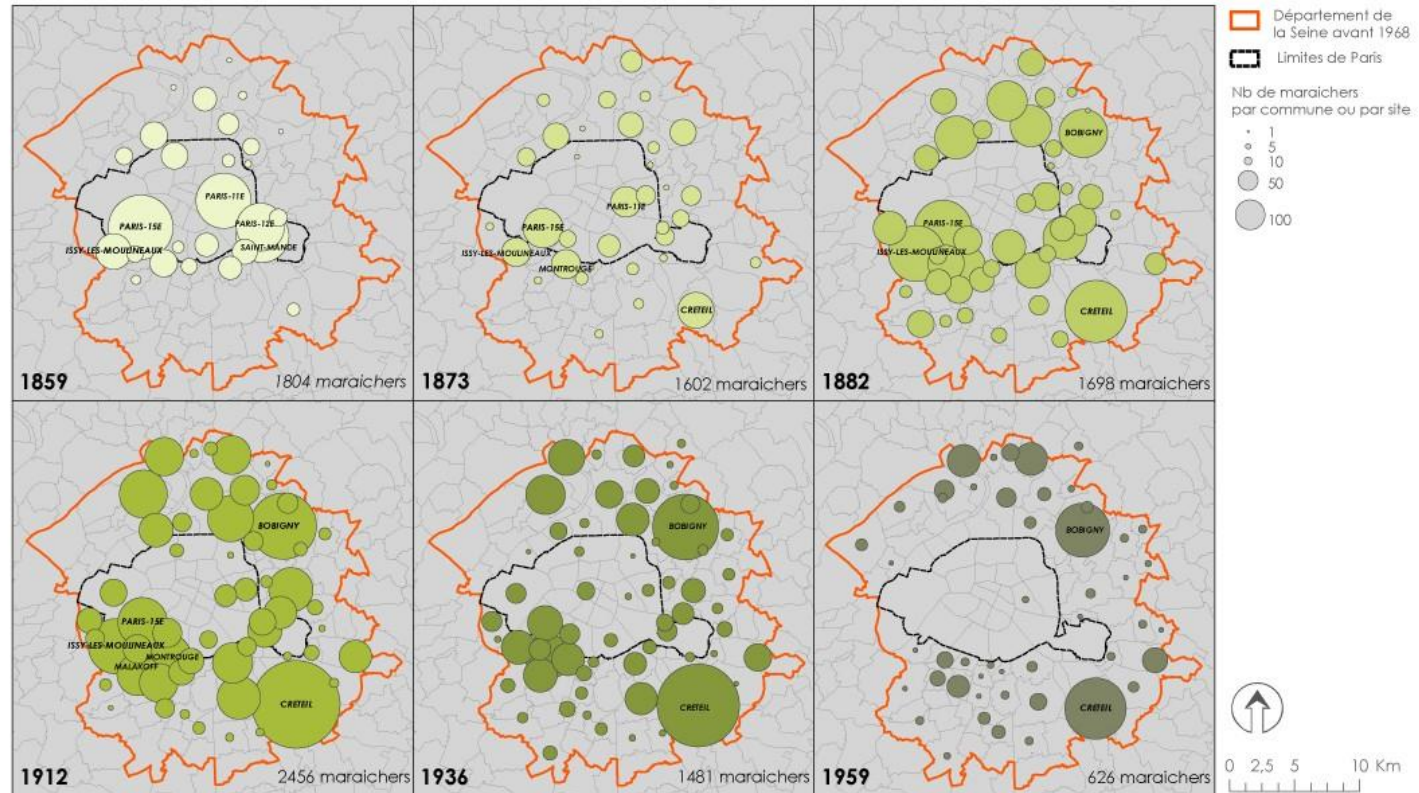


Terre
récente



L'origine des terres

Implantation des maraichers parisiens de 1859 à 1959



Conception : Jean-Michel Roy - Recherches et saisies statistiques : François Fournet - Réalisation : Marie-Laure Simon

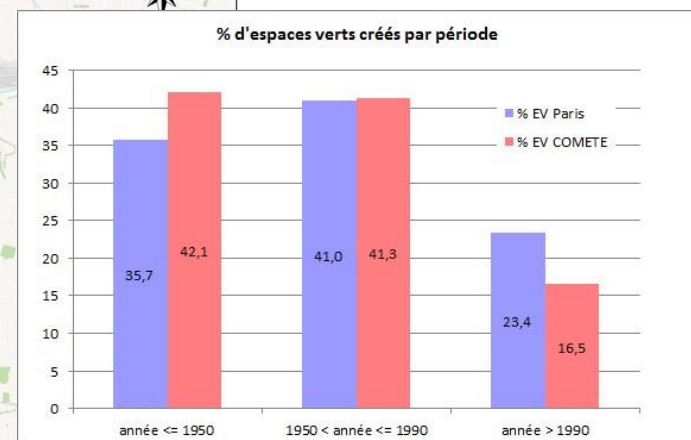


Aménagement des EV parisiens jusque dans les années 1950 par de la terre végétale d'origine maraîchère puis progressivement par de la terre d'origine agricole



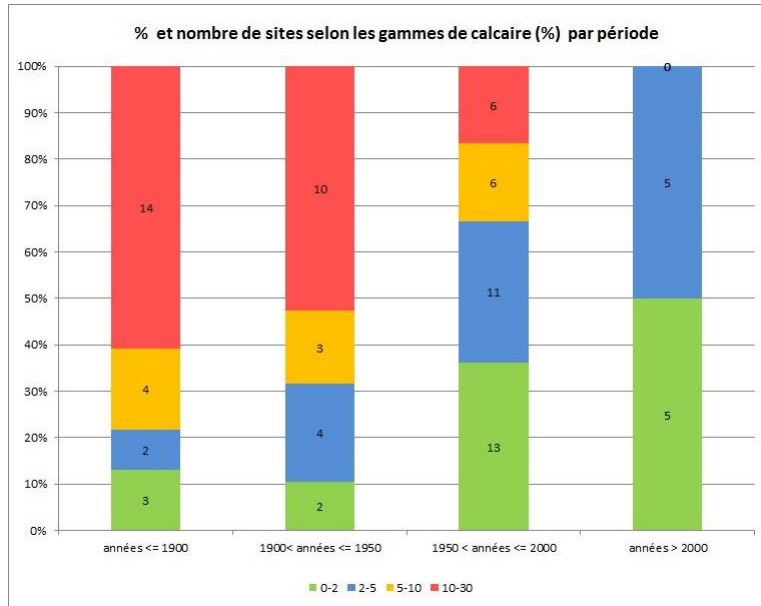
La caractérisation des terres à Paris

118 EV investigués / 500, représentant une surface de **340 ha / 500 ha**, soit près de **70 % de la surface totale des EV parisiens (hors bois) et 4 sites dans les bois (30ha)** pour assurer une bonne représentation du territoire



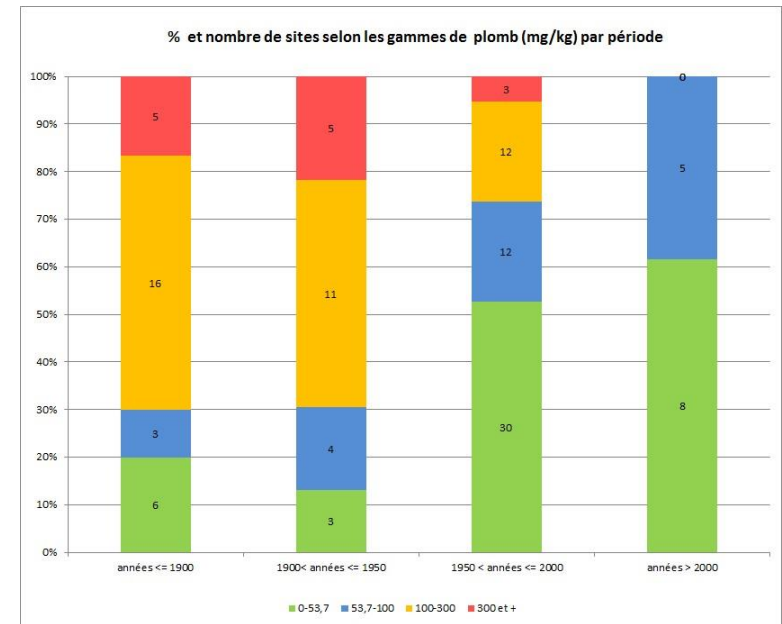
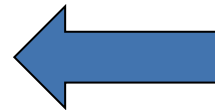
Corrélation entre la nature des terres et la pollution

Paramètres agronomiques et plomb



Forte corrélation entre la période d'aménagement des EV et les paramètres agronomiques
Qualité et origine de la terre différente avant et après 1950

Forte corrélation entre la période d'aménagement des EV et leur contamination en plomb, les plus anciens étant les plus impactés



Les objectifs de gestion



Haut
Conseil de la
Santé
Publique

Expositions au plomb : détermination de nouveaux objectifs de gestion

Collection
Avis et Rapports

Le HCSP a défini un niveau de vigilance des **teneurs en plomb dans le sol**, correspondant à un risque de plombémie (concentration de plomb dans le sang).

Dans les espaces collectifs fréquentés par les enfants (aires de jeux, cours de récréations, parcs publics, jardins municipaux partagés, etc.), le HCSP considère qu'au delà de teneurs moyennes **supérieures à 100 mg/kg** dans le sol, **une évaluation des risques** prenant en compte les conditions locales d'exposition **doit être réalisée**.

Pour des teneurs **supérieures à 300 mg/kg**, le HCSP considère que **des mesures de dépistage du saturnisme doivent être menées**.



Des objectifs en fonction des usages

1. Usage récréatif (pelouse enherbée)

- Voie d'exposition : Ingestion de terre pour les enfants de – 6 ans
- Calcul réalisé pour l'usage récréatif et dépendant des paramètres (concentrations dans les sols, fréquence de présence dans l'EV...)

Impact du temps de fréquentation sur la concentration acceptable en plomb pour un usage récréatif

Temps de fréquentation	365 jours/an	254 jours/an	105 jours/an
Concentration en ETM	Max	Max	Max
Plomb (mg/kg) Dans les sols	78.90	119	300





Des objectifs en fonction des usages

2. Usages potager & verger

Voies d'exposition :

- Ingestion de terre pour les enfants de – 6 ans
- Ingestion de légumes ou fruits
- Inhalation de poussières

La Ville de Paris s'est fixée des seuils de gestion en lien avec :

- les teneurs habituelles dans les terres agricoles d'Ile de France
- l'étude sur les potagers expérimentaux (POTEX) qui a examiné les transferts sol-plante, réalisé une évaluation quantitative des risques et validé les aménagements et les mesures de gestion.

